

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2015 À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 5 octobre 2015 à la salle municipale, sont présents les conseillers et conseillères : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.

Formant quorum sous la présidence de madame Nathalie Bresse, mairesse, la séance est déclarée ouverte.

2.

2015-10-169 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1. Ouverture**
 - 1.1 Ouverture
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux:**
 - 3.1 Séance ordinaire du 8 septembre 2015
 - 3.2 Séance extraordinaire du 28 septembre 2015
- 4. 1^{ère} période de questions
(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)**
- 5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**
 - 5.1 Surveillance des travaux – Réfection du chemin Biron
- 6. Information au conseil et correspondance**
 - 6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois de septembre 2015
- 7. Rapports des comités**
 - 7.1 Finances – Subventions :
 - 7.1.1 Adoption des comptes à payer.
 - 7.2 Autres comités:
 - 7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.
- 8. Affaires nouvelles**
 - 8.1 Résolutions à adopter:
 - 8.1.1 Demande de monsieur André Péloquin à la CPTAQ;
 - 8.1.2 Achat de sel à glace en vrac pour l'hiver 2015-2016;
 - 8.1.3 Nomination au comité consultatif d'urbanisme (CCU);
 - 8.1.4 Schéma de couverture de risques incendie;
 - 8.1.5 Offre de services professionnels – EXP.- Orientation stratégique;
 - 8.1.6 Offre de services professionnels – Le Groupe SM – chemin Galipeau;
 - 8.1.7 Offre de services professionnels – Le Groupe SM – plan d'intervention TECQ;
 - 8.1.8 Offre de services exm – Projet - ponceau chemin Galipeau;
 - 8.1.9 Achat de pad de caoutchouc pour la pelle Kobelco;
 - 8.1.10 Politique d'évaluation de rendement des adjudicataires;
 - 8.1.11 Jour du Souvenir.

9. Adoption des règlements

9.1 Arrêt des procédures du projet de règlement de zonage numéro 603 - Modifiant le Règlement de zonage numéro 436 – grille d'usage.

10. Avis de motion à donner

Aucun.

11. Varia affaire nouvelle

Aucune.

12. 2ième période de questions

(Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour).

13. Levée de la séance ordinaire

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 octobre 2015 soit approuvé et adopté tel que déposé avec le retrait du point 8.1.9 et l'ajout du point 8.1.11.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.1

2015-10-170 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2015 :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2015 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.2

2015-10-171 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2015 :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 septembre 2015 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

4.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS (DÉBUT : 19 H 37)

(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public).

Procédure à suivre pour poser une question.

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Madame Maryse Labonté tient à remercier pour l'asphaltage sur le chemin Galipeau et le message téléphonique lors de la tenue de registre, c'est très apprécié.

Monsieur Jacques Gourde:

- Mentionne qu'il y a un nid de poules en face de la résidence au 41 chemin Galipeau ;

- Concernant une odeur à l'intersection du chemin Galipeau et route 112 près du dépanneur ;
- Concernant des déchets dans les fossés à l'intersection des chemins Boucher et Galipeau ;
- Concernant le Pacte fiscal et les négociations avec Hydro-Québec.

FIN DE LA 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 19 H 55.

5.

2015-10-172 SURVEILLANCE DES TRAVAUX – RÉFECTION CHEMIN BIRON :

CONSIDÉRANT QUE nous avons été en appel d'offres sur invitation pour la surveillance des travaux de réfection du chemin Biron ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé trois (3) soumissionnaires sur invitation :

- | | |
|----------------|--------------------------|
| - Le Groupe SM | 31 500.00 \$ plus taxes |
| - WSP Canada | Non-conforme |
| - EXP. | Décline notre invitation |

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission de Le Groupe SM au montant de 31 500.00 \$ plus taxes, considérant qu'elle est la seule conforme aux devis.

Poste budgétaire : 03-310-00-035.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

6.1

DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste de la correspondance pour le mois de septembre et en fait la lecture.

7.1.1

2015-10-173 ADOPTION DES COMPTES À PAYER :

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 30 septembre 2015 au montant de **331 801.16\$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.2.1

RAPPORTS DES COMITÉS :

Madame la Mairesse Nathalie Bresse :

- Donne de l'information concernant :
 - La Régie des Hameaux, on devrait avoir une augmentation de 3.00 / porte au budget 2016. Le mode de votation à la MRC va changer dans les prochains mois ;
 - Une rencontre avec les propriétaires de Subway et Esso a eu lieu afin de discuter et trouver des solutions pour les entrées et les sorties ;
 - Une autre rencontre a eu lieu avec les citoyens du chemin Biron pour la réfection du chemin et les problématiques des entrées de cour.

Madame Diane Talbot :

- Donne de l'information concernant le Transport du Bonheur, la prochaine réunion sera pour le budget et les finances.

Monsieur Éric Mageau :

- Donne de l'information concernant les travaux du chemin Biron qui débutent cette semaine et donne la liste des travaux à venir.

Monsieur René Rivard :

- Donne de l'information concernant :
 - Une reconnaissance à monsieur Gilles Goddard dans le journal La Tribune ;
 - La tombée du prochain journal sera le 8 octobre ;
 - Le 14 octobre aura lieu la rencontre du comité Loisirs de la MRC et pour la Corporation des loisirs la prochaine réunion est le 19 octobre ;
 - Le 20 octobre aura lieu la rencontre du comité MADA et le 24 octobre sera le souper de la FADOQ.

Madame France Martel :

- Donne de l'information concernant :
 - La recherche d'un citoyen pour remplacer monsieur Pilotte du comité de l'OMH ;
 - Une formation à la Chambre de Commerce ;
 - Le projet de règlement 603 sera arrêté ;
 - Le projet de la rue du Verger phase 3 est en cours ;
 - Les nouvelles constructions en août et septembre pour une valeur de 1, 400,000 \$.

Monsieur Donald Lachance :

- Donne de l'information concernant :
 - La Régie a procédé à une évaluation de certaines rues et chemins qui ne sont pas conformes et il devrait y avoir des travaux à faire pour les rendre conformes ;
 - Les besoins pour le nouveau garage incendie ont été déposés à la municipalité.

Monsieur Stanley Boucher :

- Donne de l'information concernant :
 - Le projet de la route 112 direction Est, il y a un nouveau procédé pour l'augmentation de la capacité de traitement des étangs aérés qui sera présenté dans les prochains jours ;
 - Les statistiques au sujet de la journée Environnement.

8.1.1

2015-10-174 DEMANDE DE MONSIEUR ANDRÉ PÉLOQUIN À LA CPTAQ :

CONSIDÉRANT QUE monsieur André Péloquin propriétaire d'une résidence au 5829 chemin de la Rivière à Ascot Corner désire faire un logement au sous-sol de sa résidence;

CONSIDÉRANT QUE ce projet ne contrevient à aucun de nos règlements municipaux;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte d'appuyer la demande de monsieur André Péloquin à la CPTAQ afin d'avoir l'autorisation de faire l'ajout d'un logement au sous-sol de sa résidence qui est située en zone agricole.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.2
2015-10-175 ACHAT DE SEL À GLACE EN VRAC POUR L'HIVER 2015-2016 :

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé des prix à deux (2) fournisseurs de sel à glace :

- Sel Warwick inc. 99.00 \$ / tm
- Somavrac inc. 86.00 \$ / tm

Dans les deux cas le transport est FAB Ascot Corner par semi-remorque de 37 tm et pour environ 150 tm au total.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau
ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission de Somavrac inc. au montant de 86.00 \$ / tm

Poste budgétaire : 02-330-00-622.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.3
2015-10-176 NOMINATIONS AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) :

CONSIDÉRANT QUE selon le règlement numéro 381 constituant le comité consultatif d'urbanisme (CCU) stipule à l'article 2.4 la composition du comité et à l'article 2.5 la durée du mandat;

CONSIDÉRANT QUE le siège numéro 2 et le siège numéro 4 sont à renouveler;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel
ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner nomme monsieur Jules Ellyson membre au siège numéro 2 et madame Nathalie Bresse membre au siège numéro 4;

QUE les mandats soient d'une durée de deux ans à partir de juillet 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.4
2015-10-177 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE :

ATTENDU QUE conformément à l'article 20 de la Loi sur la sécurité incendies (L.R.Q., c.S-3.4), la MRC du Haut-Saint-François doit soumettre son projet révisé de schéma de couverture de risques en incendie;

ATTENDU QUE ce projet est accompagné des documents établissant que le processus prévu à la loi pour la préparation d'un tel schéma a été suivi;

ATTENDU QUE ce projet de schéma révisé est conforme aux orientations ministérielles en matière de sécurité incendie publiées à la Gazette officielle du Québec;

ATTENDU QU' en vertu des pouvoirs conférés au ministre de la Sécurité publique par l'article 21 de la loi, il pourra délivrer l'attestation de conformité pour le schéma révisé de couverture de risques incendies de la MRC du Haut-Saint-François;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner adopte le schéma révisé de couverture de risques en incendie ainsi que le plan de mise en œuvre s'y retrouvant et de le faire suivre au ministre de la Sécurité publique pour fins d'attestation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.5

2015-10-178 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – EXP. – ORIENTATION STRATÉGIQUE :

CONSIDÉRANT QU' il y a une mise à jour importante à faire de notre plan d'urbanisme, de notre plan directeur et des règlements qui en découlent;

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé à la firme EXP. une offre de services professionnels pour la réalisation d'une démarche stratégique pour l'ensemble du territoire de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de services professionnels de la firme EXP pour la réalisation d'une démarche stratégique et l'aménagement du territoire pour l'ensemble de la municipalité au montant de 9 300.00 \$ plus taxes.

Poste budgétaire : 02-610-00-411.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.6

2015-10-179 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – LE GROUPE SM – CHEMIN GALIPEAU :

CONSIDÉRANT QUE nous prévoyons la réfection du chemin Galipeau à l'été 2016;

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé à la firme le Groupe SM une offre de services professionnels pour réaliser les plans et devis et l'appel d'offres pour la réfection de ce chemin;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de services professionnels de la firme le Groupe SM au montant de 17 550.00 \$ plus taxes pour la réalisation des plans et devis et de procéder à l'appel d'offres pour les travaux de réfection du chemin Galipeau à l'été 2016.

Poste budgétaire : 03-310-00-041

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.7

2015-10-180 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – LE GROUPE S.M. – PLAN D'INTERVENTION TECQ :

CONSIDÉRANT QUE pour être éligible à la subvention de la taxe d'accise (TECQ), les municipalités ont l'obligation de refaire leur plan d'intervention au plus tard le 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT cette obligation, nous avons demandé à la firme le Groupe S.M. une offre de services professionnels afin de mettre à jour notre plan d'intervention;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de services professionnels de la firme le Groupe S.M. au montant de 20 700 \$ pour la mise à jour de notre plan d'intervention avant le 1^{er} janvier 2016.

Poste budgétaire : 02-190-00-411.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.8

**2015-10-181 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – FIRME *exm*
PROJET – PONCEAU CHEMIN GALIPEAU :**

CONSIDÉRANT QU' il y a un ponceau majeur sur le chemin Galipeau qui doit être remplacé avant la réfection de celui-ci en 2016;

CONSIDÉRANT QUE pour faire une insertion, l'automne est le temps idéal et nous avons demandé à la firme *exm* de nous présenter une offre de services pour la gestion de ce projet, faire les plans et devis, procéder à l'appel d'offres et à la surveillance des travaux;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de services professionnels de la firme *exm* au montant de 8 500.00 \$ plus taxes pour la gestion de ce projet, faire les plans et devis, procéder à l'appel d'offres et à la surveillance des travaux.

Poste budgétaire : 03-310-00-041.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.9

ACHAT DE PAD DE CAOUTCHOUC POUR LA PELLE KOBELCO :

Annulé.

8.1.10

2015-10-182 POLITIQUE D'ÉVALUATION DE RENDEMENT DES ADJUDICATAIRES :

CONSIDÉRANT QU' il serait intéressant pour la municipalité de se donner une politique d'évaluation de rendement des adjudicataires afin d'améliorer le processus de sélection des contractants et des fournisseurs;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner adopte la politique d'évaluation de rendement des adjudicataires tel que déposée par le directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.11

2015-10-183 JOUR DU SOUVENIR :

CONSIDÉRANT QU' il y a deux activités afin de souligner le Jour du Souvenir à East Angus; soit le 31 octobre 2015 à 18 h 00 par un souper solennel qui aura lieu au Club de Golf d'East Angus au coût de 20.00 \$ par

personne et dimanche le 8 novembre 2015 il y aura une messe à 10 h 30 et par la suite la cérémonie et le dépôt d'une couronne de fleurs au cénotaphe;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner délègue la mairesse madame Nathalie Bresse pour la journée du 8 novembre 2015 et monsieur Donald Lachance pour le souper du 31 octobre 2015 et que la Municipalité paie le coût du souper et une couronne de fleurs au montant de 85.00 \$.

Poste budgétaire : 02-110-00-310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2015-10-184 ^{9.1} **ARRÊT DES PROCÉDURES DU PROJET DE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 603 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 436 – GRILLE D'USAGE :**

CONSIDÉRANT QUE lors de la tenue de registre le 28 septembre 2015 pour demander un référendum sur le projet de règlement numéro 603, il y a eu 79 signatures;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner arrête les procédures pour l'adoption du projet de règlement de zonage numéro 603 - modifiant le règlement de zonage numéro 436 – grille d'usage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

^{10.}
2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 30.
(Durée de 15 minutes sur les points de l'ordre «du jour seulement).
Procédure à suivre pour poser une question.

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Monsieur Jacques Gourde:

- Concernant des informations au sujet de la Politique d'évaluation de rendement ;
- Concernant la réfection chemin Galipeau en 2016 et quel sera l'envergure des travaux ;
- A la MRC, qui a fait des concessions pour que le changement de vote ait été possible.

Monsieur Pierre Clément concernant des informations au sujet des travaux sur le chemin Biron, quand débiteront-ils et qu'elle est la subvention.

Monsieur Jacques Nadeau concernant la raison à laquelle, la pelle, le camion et le fardier ne retournent pas au garage à chaque soir.

Monsieur Michel Blanchet concernant une demande de changements au zonage afin que lors d'une tenue de registre, la liste des gens éligibles soit plus représentative.

Madame Maryse Labonté concernant la surveillance des travaux, est-ce que le prix est comparable.

FIN DE LA 2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS À 21 H 10.

2015-10-185 ^{13.} **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **QUE** la séance ordinaire soit levée à 21 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE : Lundi le 2 novembre 2015 à 19 h 30.

DANIEL ST-ONGE
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

NATHALIE BRESSE, MAIRESSE

